



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Moyens d'action contre des groupuscules d'extrême-droite sur Telegram

Question écrite n° 41630

Texte de la question

Mme Clémentine Autain appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les agissements de groupuscules d'extrême-droite sur l'application Telegram. Deux de ses collègues députées, Mathilde Panot et Danièle Obono, ont été visées par des insultes racistes et sexistes et des appels antisémites ont été lancés pour « lister des Juifs » qui auraient « tenu un rôle dans la crise du covid ». Face à un tel déferlement de haine, Mme la députée interroge M. le ministre sur les suites qui seront données à ces menaces inacceptables. Elle souhaite également savoir comment est évaluée aujourd'hui la menace de l'extrême-droite dans le pays et si des moyens supplémentaires ont été affectés à la surveillance de réseaux dont tout pousse à penser que la dangerosité s'est considérablement accrue ces dernières années. Alors que le coordonnateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme estime qu'il « y a une réelle menace de la part de groupuscules d'ultra-droite », elle souhaite savoir dans quelle mesure la lutte contre ces réseaux est une priorité du ministère.

Données clés

Auteur : [Mme Clémentine Autain](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (11^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41630

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 octobre 2021](#), page 7287

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)